



www.mairie-flavigny-sur-moselle.fr

Lettre d'information éditée par la Mairie de Flavigny-sur-Moselle - Directeur de la publication : Marcel TEDESCO

SOYONS ATTENTIFS ET SOLIDAIRES !

Alors que nous pensions que nos communes rurales étaient moins exposées à ce type de violence, nous avons été confrontés ces derniers jours au cambriolage et à l'agression d'une personne seule et vulnérable à son domicile.

Fort heureusement, la victime n'a pas été blessée mais elle demeure fortement traumatisée. Une enquête est en cours et nous

espérons qu'elle aboutisse très rapidement. Face à ce type d'événement, il est toujours délicat de communiquer sans prendre le risque de tomber dans une psychose qui pourrait conduire à l'isolement et au repli sur soi.

Après réflexion et sollicitée par quelques habitants inquiets, la municipalité a décidé de faire une information à l'ensemble de la population pour l'inviter au contraire à se montrer encore plus solidaire et attentive, notamment envers les personnes fragiles et seules. La sécurité est l'affaire de tous : gendarmerie, collectivité, habitants. N'hésitez donc pas à signaler à la Gendarmerie de Neuves-Maisons au 03.83.47.80.00 tout événement suspect que vous pourriez constater.

Dans l'attente de cette vigilance renforcée, la commune vous rappelle ci-contre quelques consignes élémentaires de bon sens qui peuvent vous permettre d'éviter de mauvaises surprises car la PREVENTION reste le meilleur moyen de lutter contre l'insécurité.

Cordialement,
Le Maire,

M. TEDESCO

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- ⇒ Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- ⇒ Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- ⇒ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- ⇒ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- ⇒ Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- ⇒ Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- ⇒ Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- ⇒ De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- ⇒ Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- ⇒ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- ⇒ En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- ⇒ Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- ⇒ Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- ⇒ Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- ⇒ Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
- ⇒ Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.



EN CAS D'ABSENCE DURABLE :

- ⇒ Avertissez vos voisins ou le gardien de votre résidence
- ⇒ Remplissez un formulaire "opération tranquillité" à renvoyer à la gendarmerie de Neuves-Maisons pour signaler votre absence
- ⇒ Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- ⇒ Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- ⇒ Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ⇒ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique, ni sur facebook qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.